

## 4 Économie

## Zone économique spéciale de Nkok

## Près de 700 milliards de francs investis entre 2010 et 2018

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**D'APRÈS** les chiffres de la direction générale de l'Économie et de la politique fiscale, l'érection de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok a permis de drainer des investissements directs cumulés pour un montant qui avoisine les 700 milliards de francs. Ces investissements réalisés par Gabon special economic zone (GSEZ) concernent divers lots, dont le terrassement, l'aménagement de plusieurs kilomètres des voiries, la réalisation d'un système d'autonomie pour l'approvisionnement en eau et en électricité du site. La zone dispose ainsi de forages et d'une connexion directe à la centrale électrique d'Alénakiri, et d'une station fonctionnant à base des déchets de bois, afin de pallier, en cas de besoin, la baisse de tension de l'électricité venant d'Alénakiri. Elle dispose également d'une caserne de plombiers pour prévenir les risques d'incendies, et d'un quai aménagé pour les barges pouvant re-

Les investissements :

DESIGNATION	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	CUMUL
GSEZ (Millions de USD)	89,69	98,52	100	68,31	79,69	74,57	42,41	70,7	116,62	740,51
Investisseurs (Millions de USD)						120	80	180	200	580
TOTAL	89,69	98,52	100	68,31	79,69	194,57	122,41	250,7	316,62	1320,51

Le tableau présentant les investissements en question.



La Zerp de Nkok a attiré près de 700 milliards de francs d'investissements étrangers, marquant ainsi, toute la compétitivité de la zone.

lier directement le port d'Owendo par voie d'eau. De 2015 à 2018, les clients ont réalisé des investis-

sements cumulés pour environ 580 millions de dollars US (348 milliards de francs) à travers la

construction et l'équipement des usines, majoritairement dans l'industrie du bois. Les entreprises im-

plantées à Nkok viennent de divers pays dont l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la France, le Cameroun, le Mali, le Bénin, l'Inde, la Malaisie et la Chine.

Les travaux d'aménagement de la Zerp de Nkok ont démarré en 2010. La livraison des premiers lots exploitables pour les investisseurs a eu lieu en 2014. Néanmoins, l'effort d'investissement en aménagement et équipement s'est poursuivi sur le site, en vue d'améliorer les conditions d'exercice et la sécurité des entreprises installées.

**Emplois\*** La forte progression des activités développées sur la Zerp de Nkok s'est traduite par des créations d'emplois dans divers métiers touchant à l'industrie du bois et d'autres industries. En 2018, l'activité économique déployée sur la zone a généré environ 3600 postes, tous secteurs confondus, en intégrant les sous-traitants.

Ce chiffre montre une forte progression de l'effectif d'agents dans la zone. Il était de 2415 en 2017, alors que les agents étaient au nombre de 1010 en 2016.

## Perspectives de l'Office des ports et rades du Gabon

## La réduction du coût du passage portuaire en ligne de mire

Georges-Maixent  
NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**LORS** de la cérémonie de remise des certificats portuaires de la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) aux agents de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) vendredi dernier, à Libreville, l'entreprise a décliné ses perspectives pour les prochaines années : "Nous sommes parvenus à élaborer et, bientôt, mettre en œuvre une vision stratégique crédible, pragmatique, de ce que devra être le développement de l'Oprag au cours des prochaines années", a affirmé Christiane Ebang Asseko, conseillère du directeur général, qu'elle représentait à cette manifestation. L'entreprise compte créer un nouveau dynamisme pour aboutir à un développement fondé sur une mobilisation efficace des ressources physiques, techniques, financières et humaines, et sur des modalités de gouvernance transparentes et stables au profit des populations gabonaises. "Nous entendons donc mettre les ports du Gabon au service des po-



L'Oprag envisage de réduire le coût du passage portuaire, avec un impact sur le panier de la ménagère.

pulations. J'entends m'inscrire résolument dans cette logique tout au long de ma gestion de l'office. Il faut savoir que 90% des biens de consommation dont ont besoin les populations gabonaises passent par les ports. Il est donc clair que l'Oprag est un acteur majeur de la vie économique, voire sociale du pays", tels sont les mots du directeur général entendus à cette occasion, lus par Christiane Ebang Asseko.

L'Oprag envisage de réduire le coût du passage portuaire, qui agit sur le coût marginal des marchandises. Ce qui va impacter la facture payée par les usagers. La simplification des procédures et la dématérialisation des

étapes seront effectuées. Les délais de séjour des marchandises dans les ports seront réduits. Ce qui aura pour effet immédiat la fin des surtaxes, avec ses effets inflationnistes sur les marchandises vendues. Est aussi en ligne de mire, la réduction des coûts de certaines prestations portuaires, toujours dans le but d'alléger le panier de la ménagère. L'entreprise promet de mettre un accent particulier sur les produits pharmaceutiques. "Nous allons voir dans quelle mesure réduire tout ou partie des redevances portuaires perçues par l'Oprag pour que les populations accèdent aux produits pharmaceutiques à des coûts supportables",



Photo de famille des agents ayant reçu le certificat portuaire à l'issue de leur formation.

a ajouté Mme le Conseiller. Ces perspectives touchent aussi le développement et la diversification de l'offre portuaire sur toute l'étendue du territoire national. L'Oprag compte développer ses infrastructures portuaires entre Lambaréné, Ndjolé et Port-Gentil. Les négociations pour le dragage des voies navigables entre Lambaréné et Port Gentil sont bien avancées. Ce qui aura pour effet une fluidité de la navigation en toutes saisons sur cette desserte. Pour davantage répondre à ces défis anciens et nouveaux, et ainsi créer les conditions d'un développement qui permette de s'attaquer efficacement au problème de la pauvreté,

l'entreprise portuaire a récemment autorisé la construction et l'aménagement des infrastructures de réception des navires de pêche de grande taille, ainsi que l'entreposage des produits halieutiques pêchés dans les eaux gabonaises. Les populations gabonaises pourraient donc voir leur régime alimentaire s'améliorer.

Enfin, chaque année, trois élèves issus de familles défavorisées, et qui auront brillé toute l'année et au baccalauréat, seront totalement pris en charge par l'Oprag pour une formation dans les métiers portuaires et maritimes.

## Brèves

**Côte d'Ivoire/La tour R+20 du Conseil de l'Entente sera construite par le groupe marocain Alliances**

Selon le quotidien de Casablanca, L'Économiste, c'est le promoteur immobilier marocain Alliances qui a décroché la construction du nouveau siège du Conseil de l'Entente, au quartier Plateau à Abidjan. La tour "R+20" sera bâtie sur un terrain de 2 088 m<sup>2</sup>. Le programme entier s'étalera sur 32 600 m<sup>2</sup> construits, répartis en bureaux, commerces et restaurants, ou encore des parkings et locaux techniques. Le tout pour un budget d'environ 36 milliards de francs.

**Togo/Le gouvernement lance un appel pour la reprise de l'UTB et de la BTCl**

Le gouvernement togolais met le pied à l'étrier dans le processus de privatisations des deux dernières banques qu'il contrôle, en ligne avec sa stratégie visant à se désengager du secteur bancaire. Attendu depuis septembre 2018, Lomé passe enfin à la vitesse supérieure. Les autorités togolaises vont procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations des deux banques. Dans un document parvenu à Togo First, l'exécutif togolais annonce "un appel à préqualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les "soumissionnaires") pour leur participation aux processus de préqualification de soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB."

**Maroc/BNP Paribas et sa filiale locale sur le point de lancer leur société de paiement**

Le groupe financier français BNP Paribas et sa filiale marocaine BMCI, sont proches de lancer leur société de paiement, détenue conjointement à hauteur respective de 49 % et 51 %, a-t-on appris de médias marocains. Cette nouvelle entité qui est baptisée DIGIFI, devrait avant la fin de l'année 2019 lancer ses premiers produits.

"Cette filiale sera bientôt opérationnelle. Nous allons monter en charge rapidement, avec un réseau de distribution dédié", a assuré Laurent Dupuch, Président du directoire de BMCI, au cours d'une conférence de presse organisée à Casablanca, le 27 septembre dernier. L'activité de paiement au Maroc a été officiellement ouverte aux opérateurs par une loi bancaire de 2015. Les établissements de paiement permettent à leurs clients d'ouvrir des comptes de paiement. Ils offrent aussi des services semblables à ceux d'une banque classique, dont le transfert d'argent, les dépôts, le retrait et les virements, via surtout des applications mobiles.

Rassemblées par W.N.